

LES AMIS DU CONSULAT DU BURKINA FASO



Cette association a pour but de contribuer aux actions menées par le Consulat du Burkina Faso de Nice, permettre d'organiser des manifestations autour du Burkina Faso, aider les associations dans leurs projets, créer une synergie autour du Burkina.

Peuvent y adhérer

Peuvent y adhérer toutes les collectivités locales, associations confessionnelles ou laïques, ONG, Etats limitrophes, partenaires, jumelages qui œuvrent pour le Burkina Faso, ainsi que tous les amis du Burkina Faso, qu'elle que soit leur nationalité et quelque soit le pays où ils vivent.

La cotisation est exigible à partir de janvier de l'année en cours.

Siège social : « Les Amis du Consulat », Consulat du Burkina Faso
49 avenue du Loup – 06 270 Villeneuve-Loubet

Courriel : burkinafaso.cotedazur@gmail.com

Cotisations

Membres *	Montant
Individuels	25,00 €
Associations	25,00 €
Couples	40,00 €
Donateurs	Supérieur à 30,00 €
Au Burkina Faso	5 000 fcfa (voir Marina Bouda à Ouagadougou)

Besoin d'un reçu : cocher

Demande d'adhésion à l'association

A remplir et renvoyer avec le montant de la cotisation à :

**Les amis du Consulat du Burkina Faso
49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet**

Nom : (individuel ou de l'association)

Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone fixe :

Tél portable :

Adresse email :

Site internet :

Verse un chèque de cotisation d'un montant de : euros
(chèque à l'ordre de « *Les amis du Consulat du Burkina Faso* »)

Date :

Signature :